

INFO-LOUP

LA VILLE EN FÊTE
WEEK-END
DU 5 ET 6 JUIN



*Suite au succès de la première chasse aux oeufs de Pâques,
le parc Champeau sera de nouveau le théâtre de plusieurs manifestations...
Pages 4 et 5.*



ACTUALITÉ
Un budget
rigoureux
au service
des projets

Pages 2 et 3



PORTRAIT
Paule-Eliane
DJIA KAMGA
Les ingrédients
du succès

Page 8



**VIE
PRATIQUE**
Ce qu'il faut
savoir sur la
vidéoprotection

Page 11

FINANCES LOCALES

Un budget rigoureux au service des projets

En anticipant la baisse des recettes par une maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement, la Ville poursuit la dynamique du changement et de l'amélioration du cadre de vie.

C'est tout le sens du budget adopté lors du Conseil municipal du 14 avril.

Équilibré et réaliste, le budget 2010 combine des investissements majeurs pour la poursuite de la transformation de la Ville (voir ci-dessous) tout en maintenant l'exigence d'un service public de qualité, comme l'illustre par exemple l'attention portée à l'action sociale et la hausse de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (417 018€).



Complexe sportif Laura FLESSEL : l'actuel terrain de basket laissera place à un plateau sportif.

● CADRE DE VIE

La dynamique de transformation de la Ville se poursuivra en 2010. Le Grand Projet de Ville entre désormais dans sa dernière ligne droite, avec la réhabilitation des places du Pas et des Arcades.

D'autres projets majeurs sont prévus dans le budget 2010 : le réaménagement des abords du parc Champeau. Cet espace vert apprécié connaîtra une importante évolution afin d'être mieux ouvert sur la Ville et accessible à tous.

C'est également le principe de réaménagement de la rue Edouard Legrand, qui sera le trait d'union du Chanteloup de demain. Le réaménagement de ce secteur débute cette année avec les études du futur plateau d'évolution situé à proximité du complexe sportif Laura Flessel. L'actuel terrain de basket laissera ainsi place à un plateau sportif, lieu d'expression des athlètes chantelouvais.

● TRAVAUX RUE DU BEL AIR ET RUE DU VAL

À partir du second semestre 2010, les rues du Val et du Bel Air bénéficieront d'un important programme de rénovation. Celui-ci comprend l'aménagement d'un nouveau parking. D'autre part le terrain servant actuellement au stationnement sera réaménagé matérialisant ainsi les places de parking. Dans le même temps, la Ville procèdera à l'enfouissement des réseaux aériens et au réaménagement du passage étroit rue du Bel Air. La rue de la croix St-Marc bénéficiera aussi des travaux menés par la Communauté d'Agglomération.

● SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

La Ville poursuit son soutien au commerce de proximité, via le fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (Fisac). Le premier volet a concerné la va-

lorisation des commerces et leur sécurisation. La Ville poursuit le versement des subventions (à hauteur de 20%) aux commerçants ayant engagés des travaux compris dans le Fisac (ce dernier les finançant à hauteur de 40%). En 2010, la Ville investit 25 000 € dans la réfection de la halle du marché et 20 000 € dans une étude sur la signalétique, qui servira notamment à mieux valoriser le commerce local.

● VIDÉO-PROTECTION

Cet outil de prévention (voir également en page 11) est aussi un véritable investissement pour l'avenir. En effet, avec la sécurité des personnes, ce dispositif permettra d'assurer la protection des espaces et équipements publics des actes de dégradation. Subventionné à hauteur de 80% par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, la Ville a investi près de 50 000€ dans ce dispositif, qui doit permettre à terme des économies d'entretien sur les bâtiments publics.



245 000 € seront consacrés aux travaux dans les écoles.

● ÉCOLE-ÉDUCATION

Après l'important programme de rénovation des cours d'écoles et l'attention constante qui est portée au confort des élèves et de leurs enseignants, la Ville investira cette année 245 000€ dans ce secteur. Dans le même temps, la Ville remet à niveau le parc informatique. Enfin, la dotation à la caisse des écoles augmente en passant à 29 673€.

● VIE ASSOCIATIVE

La Ville de Chanteloup-les-Vignes a la chance de bénéficier d'un tissu associatif dynamique. En 2010, le montant des subventions aux associations s'élèvera à 601 255€.

Afin de valoriser leur rôle en matière de lien social et de leur permettre un meilleur fonctionnement, la Ville a engagé les travaux d'aménagement d'une maison des associations place du Pas, qui devrait ouvrir ses portes en 2011.



En 2010, la ville poursuit son soutien à la valorisation du commerce local.

Les taux 2010

Taxe d'habitation : 15,88%

Taxe foncière : 16,68%

Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 111,13%

La ville maintient une hausse raisonnable de 1,5% des taux applicables. Une évolution comparable à l'inflation. En matière fiscale, Chanteloup-les-Vignes continue de se situer dans la moyenne des villes de même taille, avec pourtant des ressources fiscales moindres. La ville a en effet opté pour une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement, évitant une augmentation accrue des taux d'imposition.

| RATIOS | BP 2010 Population 9 136 Habitants |
|--|---------------------------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement par habitant | 1 399,68 |
| Produit des impositions directes par habitant | 340,52 |
| Recettes Réelles de fonctionnement par habitant | 1 331,04 |
| Dépenses d'Equipement Brut par habitant | 441,43 |
| Encours de la Dette par habitant | 1 178,39 |
| Dotation Globale de Fonctionnement par habitant | 489,77 |
| Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement | 60,51% |
| Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal | 96,28% |
| Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/Recettes Réelles de fonctionnement | 118,24% |
| Dépenses d'équipement Brut / Recettes Réelles de Fonctionnement | 33,16% |
| Encours de la Dette/ Recettes Réelles de fonctionnement | 88,53% |

La loi (art L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales) fait obligation au Maire de communiquer aux habitants de la commune les ratios financiers légaux relatifs au budget. Vous pouvez consulter les documents budgétaires en mairie.

ÉDITO



L'élaboration d'un budget municipal est un exercice difficile. Dans une ville aux ressources rares et aux besoins immenses, des choix courageux doivent être faits chaque année. La crise qui frappe notre pays, et la raréfaction des subventions conduisent les villes telles que Chanteloup à gérer des finances toujours sur la brèche. Ne nous y trompons pas, il n'y a pas d'exception chantelouvaïse en la matière : toutes les villes de banlieue dites sensibles connaissent le même sort et la même injustice.

Faut-il pour autant renoncer ? Je m'y refuse. Cette année encore, la ville continuera d'investir massivement pour ses associations, et elle mettra à leur service, grâce au grand projet de ville, une maison des associations, au bénéfice du plus grand nombre.

J'ai aussi pris la décision d'augmenter les moyens alloués aux actions sociales et de solidarité, car c'est dans les temps difficiles qu'on a le plus besoin d'accompagnement et de soutien.

Autre exemple, symbolique s'il en est, la vidéoprotection sera un dispositif supplémentaire, en complément des effectifs de police et des médiateurs, pour assurer la tranquillité des Chantelouvaïses et de leurs équipements publics. Le choix que nous avons fait est celui de nombreuses villes de tous horizons : celui du bien-être et de la protection des habitants.

Mais l'action d'une ville ne saurait se limiter à une question de moyens : je crois à la volonté politique et à la proximité avec les citoyens : c'est par exemple accompagner les locataires du Béguinage lorsque ceux-ci m'interpellent et me disent très légitimement leur exaspération de payer d'importantes charges de chauffage. Je suis alors vigoureusement intervenue auprès des deux bailleurs concernés par cette responsabilité et j'ai exigé d'eux des avancées concrètes pour les locataires.

Sur la sécurité des Chantelouvaïses, sur leurs conditions de vie, sur leur droit à avoir une vie associative et culturelle riche, je ne renoncerai pas. Et le lancement de notre saison de fêtes multiples en est la meilleure preuve. Je vous y donne rendez-vous très bientôt.

Votre Maire,
Catherine Arenou

C'EST PARTI POUR UN MOIS DE FESTIVITÉS !

La Ville et les associations vous invitent à partager de nombreux moments festifs à partir du 30 mai. Culture, patrimoine, sport... il y en aura pour tous les goûts !



Samedi 5 juin La fête de la Ville sous le signe de l'Asie



Rendez-vous dès 10h et jusqu'à 19h sur le parking de la sécurité sociale le samedi 5 juin pour la fête de la Ville, placée cette année sous le thème de l'Asie.

Le Service municipal des loisirs et les associations se sont mobilisés pour proposer de nombreux stands : perles de Chine, expositions d'objets asiatiques, calligraphie, origamis, dégustation de thé... ainsi qu'un voyage gustatif avec de délicieux plats de différents pays.

Le traditionnel défilé prendra ainsi un relief particulier avec les fameux lion et dragon qui déambuleront à côté des enfants qui auront confectionné leurs costumes.

Afin de poursuivre les festivités en attendant la tombée de la nuit et le traditionnel feu d'artifices, le centre social Grains de Soleil organisera son repas de quartier à 19h, aux abords du stade municipal, dont les bénéfices seront reversés aux sinistrés d'Haïti.

L'édition 2010 de la fête de la Ville sera une nouvelle fois une véritable ouverture sur le monde et la culture.

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

13h30 : Parade dans les rues de Chanteloup. Rendez-vous place de la mairie.

14h-18h : Exposition « À la rencontre de l'Asie » au collège Magellan.

À partir de 15h : Spectacles sur la scène, parking de la sécurité sociale.

Au programme : Tai chi, dragon traditionnel chinois, femmes aux éventails et ombres chinoises, percussions chinoises, « Bollywood »...

23h : Feu d'artifice tiré du stade, rue d'Alentours.

Programme complet disponible dans les structures municipales. Renseignements au 01 39 74 29 12.

Dimanche 6 juin La course de côte garde l'allure

Chaque année, un groupe de passionnés fait revivre un pan de l'histoire chantelouvaise avec le meeting de la course de côte, qui fête cette année son 112^{ème} anniversaire.



Ce rendez-vous réunira des passionnés de voitures anciennes, qui reprendront l'ascension de la côte historique, limitée aujourd'hui à 900m pour une pente de 14%, au volant de voitures mythiques.

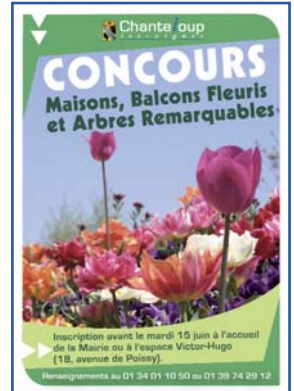
JAGUAR TYPE E 1964, DELAGE D6 17 3 litres 1931, AUSTIN ULSTER SPECIAL 1930, BUGATTI SALMSON S4 1931, HISPANO SUIZA H6B, LAMBERT BOL D'OR 1949... sont quelques-uns des modèles qui seront présents le 6 juin prochain. Depuis quelques années, motos et side-cars ont rejoint les voitures. Spectacle garanti !

Rendez-vous au parking St-Roch dès 10h pour la première ascension de la côte de l'Hautil, suivie de deux autres à 14h et 16h. La remise des trophées aura lieu à 18h. Plus de renseignements sur : <http://comiteducentenaire.over-blog.com/>



Cadre de vie La Ville met les mains vertes à l'honneur

Vous avez la main verte et vous fleurissez votre balcon ou votre jardin ? La Ville organise cette année le premier concours des maisons et balcons fleuris.

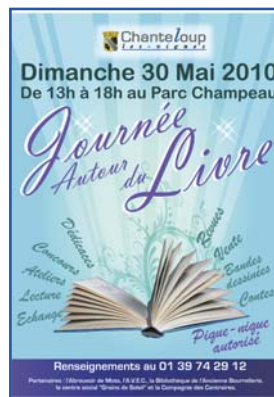


Concours auquel vient s'ajouter les spécimens d'arbres remarquables afin de valoriser le patrimoine naturel chantelouvais. Une catégorie récompensant les vitrines de commerces est également prévue.

N'hésitez pas à vous inscrire, avant le mardi 15 juin, pour participer au concours, en retournant le bulletin distribué avec l'Info-Loup du mois d'avril à l'accueil de la mairie, rue du Général Leclerc, ou au service culture, espace Victor-Hugo, 18 avenue de Poissy.
Renseignements au 01 34 01 10 50 ou au 01 39 74 29 12.

Nouveauté Une journée autour livre

La littérature sous toutes ses formes sera à l'honneur le dimanche 30 mai, de 13h à 18h au Parc Champeau, à l'occasion de la première journée autour du livre organisée par la Ville.



De nombreux ateliers sont prévus afin que petits et grands découvrent ou redécouvrent le plaisir de lire et la variété des univers littéraires.

Les centres de loisirs proposeront aux visiteurs des stands consacrés aux mangas, à la bande dessinée, à la fabrication de livres pour les enfants et présenteront des ouvrages dessinés par les enfants.

L'AVEC proposera une opération « 1 livre contre 1 livre », basée sur l'échange ou la vente.

Pour les lecteurs friands d'ambiances bucoliques, ils pourront assister à un conte musical ou lire au son de la harpe sous un arbre du parc Champeau.

La Compagnie des Contraires quant à elle proposera un atelier de lecture interactive ainsi que des contes et chansons.

Ce sera une journée du livre sous toutes ses reliures avec un stand consacré à ce savoir-faire.

Les ouvrages anciens seront aussi représentés avec un véritable « musée du livre ».

Pas de manifestation littéraire sans dédicaces. Des auteurs locaux seront ainsi présents pour répondre aux questions du public et dédicacer leurs ouvrages.

Enfin, point d'orgue de cette journée, la remise des prix du concours d'écriture aura lieu à 18h.

Journée autour du livre, de 13h à 18h, Parc Champeau
(ou salle des fêtes en fonction de la météo).

En partenariat avec : L'Abreuvoir de Mots,
Grains de Soleil, la Compagnie des Contraires,
l'AVEC et la bibliothèque de l'Ancienne Bourrellerie.



COIN LECTURE

La sélection littéraire du mois

La bibliothèque de l'ancienne Bourrellerie vous propose ce mois-ci une sélection consacrée aux adolescents. Bonne lecture !

- *Voleur Foudre*, Percy JACKSON.
- *Abarat*, Clive BARKER.
- *Comme des sœurs*, Elisa CRAFT.
- *La petite caillotte*, Claire CLEMENT.
- *16 ans et des poussières*, Mireille DIS DERO.

Bibliothèque de l'ancienne Bourrellerie,
1, rue de l'Hautil.

Ouverte le mardi de 16h à 18h30,
le mercredi de 15h à 18h30,
le vendredi de 16h à 18h30
et le samedi de 10h à 12h30.
Tél. : 01 39 74 29 74.

La prochaine heure du conte aura lieu le mercredi 19 mai à 17h. Entrée libre.

AVEC

Les élèves de l'école de musique devant leur public

Fruit d'une année d'apprentissage, l'audition des élèves de l'école de musique de l'AVEC aura lieu le samedi 15 mai à 16h, à la salle des fêtes du complexe socio-culturel Paul-Gauguin.

Les élèves interpréteront leurs morceaux en duo, trio ou quatuor. Ils seront rejoints sur scène par leurs professeurs. « Les élèves sont très motivés, explique Anne Chatelain, directrice de l'AVEC, c'est important pour eux de jouer avec leur professeur, c'est la récompense d'une année d'apprentissage. » Les sonorités de piano, batterie, harpe, guitare ou djembé se feront ainsi entendre, rythmant la prestation des élèves de l'école de danse qui rejoindront les musiciens sur scène.

Cette audition sera également l'occasion de susciter des vocations. La musique connaît en effet un remarquable engouement, l'école de musique de l'AVEC comptant aujourd'hui 136 élèves (93 en 2008/2009).



LION'S CLUB

Des tulipes contre le cancer

La 4^{ème} édition de l'opération « Des Tulipes contre le cancer », initiée par le Lions Club Conflans Montjoie (qui regroupe des membres d'Andrésy, de Chanteloup, de Conflans, de Triel et de communes du Val d'Oise) touche à sa fin.

Près de 80 000 tulipes ont embelli l'entrée de ville de notre commune depuis début avril et donné ainsi une image superbe.

Les bénévoles du Club, associé aux Clubs Poissy Blanche de Castille et Poissy Pinçais et aidés par d'autres associations, comme les scouts de Conflans et des amis, dont des membres de l'Amicale des Anciens de Chanteloup, sans oublier le concours de la municipalité et des services techniques, ont proposé, au point de vente installé près du champ et dans différents autres lieux, de superbes bouquets.

L'an passé, cette opération a permis, au seul club local, de dégager un résultat net de près de 7000 €, entièrement consacré à l'amélioration des conditions d'accueil d'enfants gravement malades et hospitalisés à l'hôpital de Poissy. Après l'installation d'ordinateurs munis de webcam et de téléviseur pour permettre à ces jeunes malades de rester en contact avec leur famille, leurs amis et leur école, le résultat des dons consentis en échange d'un bouquet de tulipes, serviront cette année à l'aménagement et la décoration des chambres d'hôpital et ainsi que de l'espace d'accueil et de vie de ces jeunes malades. Ces opérations sont rendues possibles grâce à la générosité des habitants de nos villes, de plus en plus nombreux à se donner rendez-vous sur le champ améliorant, cette année encore le résultat.

Un grand merci à tous, bénévoles et acheteurs, pour leur engagement et leur générosité.



COMITÉ DES FÊTES

La journée des vignerons

Après le traditionnel vin d'honneur, ce rendez-vous de l'Association Viticole Chantelouvaïse et du Comité des fêtes a permis de faire le point sur l'actualité de la vigne chantelouvaïse.

La nouvelle vigne située près du jardin des Biaunes est désormais équipée d'un pressoir offert par Yvon Masle, orné d'un abri fabriqué par les bénévoles. La nouvelle vigne est promise à un bel avenir, un vin de qualité supérieure, équivalent voir meilleur que celui de Suresne ou de Montmartre. Les connaisseurs le promettent : d'ici 2 à 3 ans il sera possible de vendanger deux nouvelles parcelles qui viennent d'être baptisées : Marie-Josée Dubois pour la plus grande et Yvon Masle pour l'autre.

La soirée s'est ensuite poursuivie par le repas et la soirée dansante qui ont réuni 110 personnes.

Catherine ARENOU et les membres de l'association AVIC et du Comité des Fêtes.



ACTU GRAINS DE SOLEIL

Du côté de Grains de Soleil

FÊTE DES MAMANS

Le centre social Grains de Soleil organisera le samedi 29 mai, la veille de la fête des mères, une nouvelle édition de la fête des mamans, de 14h à 20h à la salle des fêtes.

Au programme de cette manifestation intergénérationnelle : concert, goûter et tombola. Cette journée festive sera aussi l'occasion de faire un don pour Haïti.

SOLIDARITÉ HAÏTI

En effet, « toutes les actions menées ont pour objectif de poursuivre la solidarité envers les sinistrés d'Haïti », explique Mounir Satouri. « Le 9 avril dernier nous avons ainsi remis au pasteur M. La douceur les lots récoltés par Grains de Soleil dans le cadre de notre action qui continuera toute l'année », poursuit Nesrin Kutbe, coordinatrice parentalité. Outre des vêtements et des produits de première nécessité, 280€ ont ainsi été collectés lors des manifestations organisées depuis le début de l'année par les services municipaux et les différents partenaires : Grains de Soleil, Sauvez Sagobé Village, Lumières de Madagascar.

SÉJOUR FAMILLE

La Caisse d'Allocations familiales a envoyé l'Aide aux Vacances en Familles « Vacaf 2010 ».

Vous souhaitez partir en vacances avec ces bons mais vous ne savez pas comment et où partir ?

Le Centre Social Grains de Soleil peut vous aider à organiser ce départ en famille, en trouvant notamment un lieu de villégiature. Pour cela, il suffit de vous munir du bon Vacaf et d'une attestation Caf et de vous présenter aux permanences du centre social : le lundi de 14h à 17h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sur rendez-vous).

Centre Social Grains de Soleil, 2 place de la Coquille.
Tél. : 01 39 70 95 23.

QUINZAINE COMMERCIALE

Les gagnants de la Quinzaine Commerciale

Voici les gagnants de la Quinzaine commerciale organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Chanteloup-les-Vignes :

- Boulangerie LE SUCCULENT

(lot : pierrade Tefal)

M. Jacques BELLOISEAU

- Fleuriste CAPUCINE ET COQUELI-

COT (lot : rosier Pierre de Ron-

sard)

M^{me} Marie-Christine MANIERE

- L'ART EN PIERRE :

M. NUILLAUME.

- Salon de coiffure "EN APARTÉ"

(lot : bon de 50 €)

M^{me} ZIELINSKI.



Les Commerçants chantelouvais.

- L'ABREUVOIR DE MOTS

(lot : 1 livre + 1 téléphone portable) M. FEUVRIER.

- OPTIQUE DES VIGNES

(lot : station météo)

M^{me} KUTBE.

- LES BOUCHERIES

NOUVELLES :

M. BRENNAR, M. MORETON

ET M. BIBARD.

COMITÉ DES FÊTES

Brocante

Toujours à la recherche de l'objet rare, utile, ou juste pour le plaisir de chiner, le Comité des fêtes organise la traditionnelle brocante le dimanche 13 juin.

Environ 150 exposants sont attendus. Pour les chantelouvais, les tarifs des emplacements vont de 11€ pour 2 mètres à 42€ pour 10m. Pour les extérieurs, de 17€ les 2m à 60€ les 10m.

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles en mairie.

Renseignements par mail à mjy.dubois@wanadoo.fr ou par téléphone (entre 19h et 20h) au 01 39 75 13 69.

La Foulée chantelouvaie dans le bon tempo

Le parcours exigeant de la 6^{ème} Foulée Chantelouvaie, le 28 mars, a une nouvelle fois départagé la centaine de coureurs au départ des deux parcours.

Sur le 7,5 km, Joël GOMEZ (PLM Conflans) s'impose devant Darceau PICARD (ASCA Peugeot Poissy) et Yves Michelet .

Sur le 15km, Eric CHENAILLER (Foulées de St Germain) devance Timothée AUBERDIAC (Les Marmottes) et Fabien DUPUICH (AS ISSOU).

Résultats complets sur :

<http://foulee-chantelouvaie.over-blog.com/>



L'USCV en finale de la Coupe des Yvelines

C'est un véritable exploit qu'a réalisé l'équipe des moins de 20 ans de l'USCV.

En battant Houilles aux tirs aux buts (5-3) le 3 avril au terme d'un match spectaculaire (8 buts marqués pour un score de 4-4 à la fin du temps réglementaire), l'équipe jouera la finale le 13 mai, face à Jouy-en-Josas ou Les Clayes-Sous-Bois.



LES INGRÉDIENTS DU SUCCÈS

Prenez une solide expérience dans le domaine des services à la personne, une envie sans cesse renouvelée d'acquérir de nouvelles compétences, ajoutez-y une motivation sans faille et un projet bien mûri et vous obtenez l'histoire de Paule-Eliane Djia Kamga. Cette trentenaire chantelouvaise vient de créer son entreprise de services à la personne. Retour sur un parcours exemplaire.

Après plus d'une année de démarches, d'études de marché, de demandes d'agrément... Paule-Eliane Djia Kamga peut souffler un peu. A force de ténacité, cette jeune chantelouvaise vient d'ouvrir en avril à Maisons-Laffitte son entreprise agréée de services à la personne « *Famille Relais services* », « *pour la garde d'enfants de 0 à 3 ans* », explique-t-elle, « *mais aussi pour le ménage et le repassage.* » Elle ne compte pas en rester là et envisage d'ores et déjà d'élargir son activité aux seniors et au multi-service, « *car le chômage touche tout le monde, et ces secteurs me permettront d'embaucher.* »

Généreuse, Paule-Eliane l'a aussi été dans les efforts fournis pour l'élaboration de son projet. Avec le recul, la création de son entreprise s'inscrit dans le droit fil de son parcours professionnel, entamé en 1997 comme auxiliaire parentale, pour s'occuper des enfants chez les particuliers. « *A l'époque, la profession ne nécessitait pas de formation particulière* », se souvient-elle. Titulaire d'un BEP Comptabilité et d'un Bac Accueil assistance Conseil, elle va effectuer plusieurs formations au gré de ses différents postes. « *Je n'y ai pas immédiatement pensé, mais au fil de ces formations, j'ai constaté que je réunissais toutes les compétences nécessaires pour monter ma propre structure* », raconte-t-elle.

Par son expérience professionnelle, cette mère de trois enfants connaît exactement les difficultés des parents et leurs contraintes pour faire garder leurs enfants. Suffisant pour se jeter à l'eau ? Pas vraiment selon Paule-Eliane, « *on peut avoir les compétences et l'expérience, reste le déclic.* » Ce dernier intervient lors d'une nuit sans sommeil fin 2008 où elle commence à mettre son projet sur le papier. « *J'ai pris ensuite un premier rendez-vous à la Maison de l'Emploi de Chanteloup, auprès du Service d'Amorçage des Projets (ndlr : devenu aujourd'hui CitéLab), pour savoir si mon idée était viable.* » En clair, « *il ne suffit pas de constater que le secteur des services à la*



personne marche pour monter son entreprise », résume-t-elle simplement, « *d'autant qu'il existe beaucoup d'entreprises dans ce domaine, d'où une exigence accrue des parents. Il faut avoir un projet qui nous tient à cœur, le mûrir et y croire, ne surtout pas se décourager car il y a beaucoup de travail à accomplir.* »

« Pour réussir professionnellement, il faut de l'énergie, des idées, un peu de chance, savoir s'entourer de bonnes personnes et de bons outils. »

Connaître les structures existantes, fixer les tarifs, faire une étude de marché et donc contacter les villes afin de définir un lieu d'implantation... « *un créateur d'entreprise n'a pas forcément conscience de toutes ces choses* », souligne Paule-Eliane,

« c'est pourquoi certains se découragent. J'en profite d'ailleurs pour remercier tous ceux qui m'ont soutenue, ont cru en moi et continuent à le faire dans cette aventure : mon mari Eric, Benoît Malassigne de la Boutique de gestion ATHENA, Antoine Moriceau de CitéLab, Sandrine Jehanne de la Mefe, Isabelle Navarro de la plate-forme RH, Asmae Chouta du Cimap et Jean-Pierre Maingonnat d'Odyce Conseil. »

Apprendre à lire les CV, définir les statuts de son entreprise, la comptabilité... Autant d'aspects pour lesquels elle a pu bénéficier du conseil du pôle création d'entreprises de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine situé à la Maison de l'Emploi. Et leur collaboration ne s'arrêtera pas là. En effet, les services du Pôle création d'entreprises suivront Paule-Eliane pendant 3 ans.

**Famille Relais Service. Tél.: 01 39 62 31 16
www.famille-relais-services.fr**

Un pôle est dédié à la création d'entreprises au sein de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Chanteloup. En 2009, il a permis 7 créations d'entreprise dont 5 sociétés et 2 entreprises individuelles, avec 17 emplois créés.

**Maison de l'Emploi AMONT 78
Pôle de Proximité de la Communauté d'Agglomération
2 Rives de Seine. Tél.: 01 39 74 78 45.**

COLLÈGE RENÉ CASSIN

À la découverte de la presse

Pendant plusieurs semaines, les élèves de 6^{ème} du pôle littéraire du collège René Cassin se sont transformés en apprentis reporters. Ils sont partis à la découverte du rôle d'un maire, des projets de la ville et de la presse. Un projet qui leur a permis de travailler à la fois sur l'éducation civique, en préparant et menant une interview de Catherine Arenou, Maire de Chanteloup, et le français, via la rédaction d'articles dont « Info-Loup » publie deux exemples ci-dessous.



Textes écrits par les élèves

QU'EST-CE QU'UN MAIRE ?

Une journée avec M^{me} Le Maire.

Madame Le Maire est maire depuis un an. Madame ARENOU exerce un autre métier : elle est médecin. Le rôle du maire est d'attirer des citoyens vers Chanteloup-les-Vignes. Elle fait construire des immeubles qui donnent envie d'y vivre.

En ce moment, le projet de Madame le Maire est de mettre en place le tri sélectif enterré. Ce projet consiste à placer des poubelles sous le sol, tous les 30 mètres, à proximité de nos logements. Il suffira de placer nos déchets dans des ouvertures de couleurs différentes qui nous serviront pour trier nos déchets.

Alan DELIOT, Yannick PINAU, Terry VILVER.
COLLEGE RENÉ-CASSIN 6^{ème}1

Le nouveau projet de Chanteloup-les-Vignes le TRI SÉLECTIF ENTERRÉ

Dans les mois à venir vous verrez apparaître à Chanteloup-les-Vignes le tri sélectif enterré. Un petit pas pour Chanteloup-les-Vignes, un grand pas pour le développement durable.

Le développement durable

Le développement durable sert à protéger le monde en utilisant quelque chose seulement si on en a besoin pour permettre aux générations futures de pouvoir vivre en toute sérénité.

Le Tri Sélectif Enterré

Le tri sélectif enterré est un projet qui consiste à protéger notre environnement. Les déchets sont enterrés dans des poubelles souterraines dans les rues. Il faudra trier les déchets chez soi et déposer les sacs dans des conteneurs prévus à cet effet, en respectant le tri : une poubelle pour le verre, une poubelle pour le papier et le carton et une poubelle pour les déchets non recyclables.

Qu'en pensent quelques Chantelouvois ?

D'après une enquête réalisée auprès de 28 familles du collège, 17 répondent avoir déjà entendu parler de ce projet. Il y a 16 familles qui ne trient pas pour l'instant leurs déchets. 6 de ces familles trouvent que trier est une contrainte. Il y a 16 familles qui ne se sentent pas prêtes à parcourir 30 mètres pour trier leurs déchets et enfin 24 de ces familles se considèrent capables de faire un geste pour l'environnement.

Belhadj-Adda Yacine et Palatin Firmin.

ÉCOLE VERLAINE

Un autre regard sur la Ville

Dans le cadre de la classe « Ville et photographie », projet pédagogique porté par l'Éducation Nationale à l'école Verlaine, une classe de CP et une autre de CM2 ont effectué, encadré par une photographe professionnelle, un travail sur Chanteloup, son patrimoine, son évolution et l'architecture.

Après l'apprentissage des notions de photographie, les élèves ont ainsi pris des clichés des endroits selon eux « marquants » de la Ville, ainsi que des portraits de Chantelouvois et des acteurs associatifs et institutionnels.

« L'objectif de cette classe est de faire changer le regard que portent les élèves sur la Ville », explique leur professeur, M^{me} Déan.

Ce projet s'inscrit dans la durée car les photographies seront exposées en mai au centre d'art contemporain « La Maréchalerie » de Versailles, partenaire de ce projet pédagogique.



Rencontre des élèves avec Catherine ARENOU dans la salle du Conseil Municipal.

GRUPE SCOLAIRE MILLE VISAGES

L'Association de Parents d'Élèves s'investit

Le 11 avril dernier, l'APE Mille Visages, créée en octobre 2009, a organisé sa première rencontre festive à la salle des fêtes, en partenariat avec le Centre de loisirs.

Au-delà des nombreuses animations proposées (stands maquillage, magiciens, tombola...), l'objectif était de réunir les parents et futurs inscrits de Mille Visages afin d'expliquer le but pédagogique que s'est fixé l'association et de les informer de la vie de l'école.



Les chiffres de l'emploi

Malgré le contexte économique de ces derniers mois, les acteurs de l'emploi et de l'insertion installés à Chanteloup ont obtenu en 2009 des résultats encourageants en matière d'embauches et de formations.

50 000 heures de travail ont été assurées par l'association multi-services Décibels, qui ont débouché sur la signature de **87 CDI, CDD de plus de 6 mois ou des formations**. Plus de 160 Chantelouvais ont ainsi effectué 17 000 heures de travail. Cette association multi-services met en relation les chômeurs avec des entreprises, des artisans et des particuliers souhaitant faire face à une demande ponctuelle d'aide ou de personnel.

120 personnes, dont environ 40 chantelouvais, travaillent dans les entreprises à But socio-économique **Espérance et Le Relais Val de Seine**, qui agissent dans les domaines de la collecte et du tri de vêtements et le conditionnement de produits cosmétiques. L'objectif de ces entreprises est la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois pour les personnes en difficulté.



120 personnes ont retrouvé du travail grâce aux entreprises à but socio-économique.

Plus de 65 000 heures de formation en centre et près de **12 500 en entreprises**, c'est le bilan considérable réalisé par le Centre de Promotion par la Formation (CPF), qui accueille plus de 1000 stagiaires par année, principalement dans les domaines de l'hôtellerie, restauration et tourisme.

ADRESSES UTILES :
Association Multi-services Décibels :
 1, avenue de Poissy.
 Tél. : 01 39 70 98 20.
CPF : 1, avenue de Poissy.
 Tél. : 01 39 70 72 41.
Maison de l'Emploi et de la Formation :
 2, mail du Coteau.
 Tél. : 01 39 74 00 50.

Enfin, le Relais Emploi Conseil n'est pas en reste avec **321 personnes accompagnées. 127 ont accédé à l'emploi, dont 26 en CDI.**

En Bref

L'équipe du REC de Chanteloup s'étoffe



Bienvenue à Cécile Garcia-Megevand (à droite sur la photo), nouvelle conseillère du Relais Emploi Conseil (REC) de Chanteloup qui vient de rejoindre Yvette Konki et Sophie Prognon-Couturier pour faciliter l'accès à l'emploi des plus de 26 ans.

L'équipe placée sous l'autorité de Guillemette Dussart (responsable emploi au sein de la Communauté d'Agglomération) s'étoffe afin de permettre d'accéder plus rapidement à des solutions d'emploi ou de formation.

Tous les jours, du lundi au vendredi, de 9h15 à 11h, des Ateliers de Technique de Recherche d'Emploi sont ouverts à la MEFE (2, mail du Coteau - Tél. 01 39 74 00 50).

Au programme : comprendre et répondre à une offre d'emploi (le lundi), adapter son CV aux attentes des employeurs (le mardi), construire une lettre de motivation (le mercredi), maîtriser les techniques de relance et la préparation à l'entretien d'embauche (le jeudi et le vendredi).

L'annonce.com

Le site de petites annonces gratuites et classées « l'annonce.com », crée en 1998 par une société chantelouvaïse, propose désormais des éditions locales par villes, dotées de près de 250 rubriques (bonnes affaires, véhicules, immobiliers, co-voiturage...).

www.lannonce.com

TRIBUNE LIBRE

Le texte de cette rubrique n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

Les élus de l'opposition se sont farouchement opposés au vote du budget primitif 2010 par la majorité UMP du conseil municipal. En effet, nous avons eu encore la démonstration que la majorité opère une gestion au coup par coup sans aucune prévision, ni anticipation. Dès lors, pour tenter d'atténuer les conséquences des mauvaises décisions de gestion prises antérieurement, la majorité a fait des choix qui pèsent lourdement sur les habitants de Chanteloup, certaines associations et le budget du personnel communal. En effet, les taxes locales vont encore être augmentées (alors que déjà Chanteloup est l'une des villes de moins de 10000 habitants les plus taxées des Yvelines), les subventions aux associations vont baisser de façon significative et certains départs en retraite du personnel communal ne seront pas remplacés. En plus de ce contexte local, la ville de Chanteloup subit progressivement la politique gouvernementale qui tend à un désengagement progressif de l'État concernant le financement aux collectivités locales.

Nous tenions à vous faire part de notre inquiétude grandissante face à cette situation financière de la ville qui a atteint un seuil critique !

Jérôme Dabadie et les élus d'opposition.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR... LA VIDÉOPROTECTION

Afin de renforcer les dispositifs de prévention sur le territoire, la Ville met actuellement en place un système de vidéoprotection.

Strictement réglementé, avec notamment la mise en place d'un comité d'éthique pour garantir le respect des libertés, il permettra de prévenir les actes de délinquance et les dégradations des bâtiments publics.

Pourquoi installer un système de vidéo-protection ?

Il s'agit d'un outil au service de la sécurité des habitants et de leurs biens, permettant de lutter contre les dégradations des espaces et bâtiments publics. Il s'agit par exemple de mieux protéger l'éclairage public des actes de malveillance et ainsi mieux assurer la tranquillité et la sécurité des habitants et de leurs biens.



La vidéoprotection vient ainsi compléter l'action de la Ville en matière de prévention de délinquance.

Où sera installé le système de vidéo-protection ?

L'installation d'une caméra doit répondre aux objectifs bien précis de protection des bâtiments et lieux publics ainsi que la sécurité des personnes et des biens. Le choix des sites vidéo-protégés correspond donc à une nécessité.

La Ville a ainsi retenu 6 sites nécessitant une vidéoprotection suite à des actes de délinquance :

le quartier de la Noé, le parking des Ouches, le parking de la gare et le Jardin des Mais, l'Hôtel de Ville et le quartier des Feucherêts (abords de l'école Rimbaud).

Quelles garanties apporte la vidéo-protection ?

C'est surtout un investissement pour l'avenir, qui permettra de réaliser de nombreuses économies sur l'entretien des bâtiments et de l'espace public. Son rôle est avant tout dissuasif.

La vidéoprotection a largement montré son utilité dans plusieurs affaires récentes, résolues grâce à cet outil.

Succès pour la semaine du développement durable

Dans le cadre de la 8^{ème} semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril dernier, la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine a organisé, en collaboration avec Énergies Solidaires, de nombreuses manifestations sur le territoire (conférences thématiques, visites de sites, spectacles, etc.).

Les visites commentées du centre de tri du SIVATRU, de la station d'épuration du SIAAP et de la maison passive de Chanteloup-les-



Vignes ont rencontré un très grand succès. L'objectif de sensibilisation des habitants aux enjeux du développement durable et à l'incitation de chacun à adopter des comportements plus responsables a été atteint.

La Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine s'est d'ores et déjà engagée à poursuivre ses efforts en matière de développement durable et espère retrouver les habitants l'année prochaine pour l'édition 2011 autour d'un forum intercommunal.

Service Municipal de la Vaccination

Les prochaines séances de vaccination gratuites, ouvertes aux adultes et aux enfants, seront organisées les 29 mai et 12 juin, de 9h à 11h15, dans les locaux de l'Inspection de l'Éducation Nationale (4, place de la Coquille).

Ce service comprend les vaccins suivants : DT-Polio (diphtérie, tétanos, poliomyélite), DT-Coq-polio (DT Polio et coqueluche), Hépatite B, ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole).

La Poste se met à l'heure d'été

A partir du lundi 19 juillet, et jusqu'au samedi 28 août inclus, le bureau de Poste de Chanteloup-les-Vignes sera ouvert le lundi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h, le mardi et vendredi de 14h30 à 17h et le samedi de 9h30 à 12h.

D'autre part, à partir du mois de septembre, le bureau de Poste adapte ses horaires.

Il sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

La Poste, 2, rue d'Andrésy. Tél. : 01 39 70 29 40.

Vos droits en matière de démarchage commercial

Vous venez d'acheter un produit ou un service à la suite d'un démarchage commercial ?

Vous disposez d'un délai de rétractation de sept jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat.

L'annulation de la commande s'effectue par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. (Article L121-25 du Code de la Consommation).

Pour plus de renseignements sur vos droits en matière commerciale, vous pouvez contacter le Point d'Accès au Droit au 01 39 74 20 16.

Une juriste vous y reçoit sans rendez-vous du lundi au jeudi, de 9h30 à 12h et de 13h à 17h.

Service ouvert les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} vendredis du mois de 9h30 à 12h.

Agenda

Association

Samedi 15 mai

AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE de l'A.V.E.C. à partir de 16h à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul-Gauguin.

Municipalité

Jeudi 27 mai

À 20h30, **CONSEIL MUNICIPAL** en mairie. L'ordre du jour sera affiché sur les panneaux municipaux le jeudi de la semaine précédente.

Fête

Samedi 29 mai

LA FÊTE DES MAMANS : après-midi festive organisée par le centre social "Grains de Soleil" de 14h à 20h à la salle des fêtes (détails voir page 7).

Animation

Dimanche 30 MAI

LA JOURNÉE AUTOUR DU LIVRE organisée par la ville en partenariat avec les associations locales. De 13h à 18h, dans le parc Champeau, ou à la salle des fêtes en fonction de la météo. (Voir programme complet page 5).

JUIN 2010

Manifestation

Samedi 5 juin

LA FÊTE DE LA VILLE de 12h à 19h, animations sur le parking situé à côté de la sécurité sociale. (Voir programme complet page 4).

Association

Dimanche 13 juin

LA JOURNÉE DE LA RUE : après-midi festive autour du chapiteau des Contraires ouverte aux familles. Renseignements au 06 81 07 05 18.

Brocante

Dimanche 13 juin

BROCANTE : organisée par le Comité des fêtes. Renseignements pour inscription page 7.

S 15

D 16

L 17

M 18

M 19

J 20

V 21

S 22

D 23

L 24

M 25

M 26

J 27

V 28

S 29

D 30

L 31

M 01

M 02

J 03

V 04

S 05

D 06

L 07

M 08

M 09

J 10

V 11

S 12

D 13

L 14

M 15

M 16

J 17

V 18

S 19

D 20

L 21

M 22

M 23

J 24

V 25

MAI 2010

Bibliothèque

Mercredi 19 mai

L'HEURE DU CONTE, la bibliothèque de l'ancienne bourrellerie, invite les enfants entre trois et dix ans. À partir de 17h, entrée libre.

Immeubles en fête

Vendredi 28 mai

LA FÊTE DES VOISINS : manifestation nationale organisée à l'initiative des habitants. Pour l'organiser, le jour de la fête, tout le monde participe en apportant quelque chose à boire ou à manger.

Solidarité

Samedi 29 mai

COLLECTE DE DON DU SANG à l'espace Colucci de Carrières-sous-Poissy de 15h à 20h.

Manifestation

Dimanche 6 juin

COURSE DE CÔTE, organisée par le Comité du centenaire dans le centre-ville de 10h à 18h. (Voir programme complet page 4).

Association

Mercredi 9 juin

Spectacle DUO LYODJI (numéro d'accrochats), sous le chapiteau du repaire des contraires à partir 14h30. Gratuit.

Sport

Samedi 19 juin

LA JOURNÉE DU SPORT : ateliers de découvertes sportives. Organisée par la ville en partenariat avec les associations, de 14h à 17h aux complexes sportifs David DOUILLET et Laura FLESSEL et sur le terrain de tennis et les stades de foot. Entrée libre.

Animation

lundi 21 juin

LA FÊTE DE LA MUSIQUE : de 14h à 22h dans le parc Champeau.